

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme CLAUDETTE JOURNAULT, présidente
 M. DONALD LABRIE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT
D'UN LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE À DANFORD LAKE
DANS LA MUNICIPALITÉ D'ALLEYN-et-CAWOOD**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 7

Séance tenue le 16 juin 2007, 9 h
Salle récréative d'Otter Lake
394, rue Tessier
Otter Lake

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 16 JUIN 2007	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
KAREN MONTAGUE	1
GEORGIA WEST	4
GEORGES McCORMICK	7
JAN McCAMBLEY	11
PONTIAC ENVIRONMENTAL PROTECTION	
ARLEEN PROST	18
LISE LAFRANCE.....	25
ZENON CHMIELOWSKI	27
ROBERT ROWAN.....	36

LA PRÉSIDENTE:

5 Bon matin ! Bienvenue à la septième séance d'audience publique portant sur le projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake dans la Municipalité d'Alley-et-Cawood. Je vous rappelle que vous pouvez toujours vous inscrire pour intervenir à la fin de la présente séance ou, si on n'a pas le temps, cet après-midi. Et pour le droit de rectification aussi, il faut s'inscrire derrière la salle.

10 Nous appelons madame Karen Montague.

Mme KAREN MONTAGUE :

15 (TRADUCTION) Bonjour, madame la présidente et monsieur le commissaire ! Je m'appelle Karen Montague, je suis citoyenne et contribuable de la Municipalité d'Alley-et-Cawood et j'aimerais profiter de cette opportunité pour vous remercier de m'avoir donné l'occasion de faire savoir mes opinions et mon point de vue au sujet de ce projet.

20 La première lettre que j'ai reçue au sujet du dépotoir était en octobre 2004 et, lorsque j'ai lu cette lettre, j'avais l'impression que le dépotoir actuel qui est à l'ouest de Danford Lake près du 301 allait recevoir une petite amélioration. On allait le nettoyer et on allait y installer des membranes spéciales.

25 Il n'y avait aucune mention d'un nouveau site d'enfouissement et aucune mention de la taille. On n'a pas mentionné dans cette lettre que notre maison serait près d'un mégadépotoir qui desservirait toute la région de l'Outaouais et possiblement d'autres régions également. Et je ne crois pas que le conseil municipal ou le promoteur ont été transparents en ce qui concerne ce dépotoir.

30 Je suis conductrice d'autobus scolaire et je voyage deux fois par jour sur la 301 et la 105 de Danford Lake à Gracefield, et je suis très préoccupée par la circulation additionnelle de camions sur ces routes. Ces routes sont très mauvaises à cause du temps. Il y avait un incident où un camion rempli de bois est venu autour du coin et il a fait un «jack knife», et j'ai crié aux enfants de s'abaisser et j'ai pris contrôle et, heureusement, il a réussi à arrêter à quelques pouces
35 seulement de l'autobus.

J'ai fait une étude informelle dans les mois de mars à mai 2007 et, durant cette période, les chemins étaient fermés et j'ai trouvé que j'ai rencontré environ 52 camions dans les trois heures et trois quarts durant lesquelles je conduis l'autobus.

40 Un autre incident concernant un gros camion qui a heurté un petit camion à Danford

45 Lake Village, qui a poussé le petit camion dans la cour en avant, et moins d'une heure avant, mes deux enfants se trouvaient tout à fait dans le même endroit, dans ma cour, en attendant leur autobus scolaire. Et je crois qu'avec plus de camions qui utilisent cette route, il y aura des situations semblables à celles que je viens de mentionner.

50 Ma famille et moi devons tolérer les camions lourds 24 heures par jour, et la nuit, c'est pire parce qu'ils ne ralentissent pas. On ne finit jamais par s'habituer aux fenêtres et à la vaisselle qui branlent dans la maison. Je crois que nous en avons assez déjà des camions lourds.

55 Je ne crois pas que ce projet va aider à notre ville à long terme. Je crois qu'il y aura plus de problèmes au niveau environnemental que nous puissions les imaginer et je crois certainement que les citoyens de Danford Lake ont reçu une injustice du conseil et du promoteur.

60 J'aimerais savoir qu'est-ce qu'il est advenu de la déclaration du maire : s'il y a une déclaration publique, ce projet n'ira pas de l'avant. Pourquoi est-ce que la lettre qui a été envoyée au conseil et aux employés municipaux concernant le conflit d'intérêt n'a été reconnue et signée par seulement deux conseillers? S'il n'y a pas de conflit d'intérêt, pourquoi ne pas signer cette lettre et prouver aux résidents et aux contribuables d'Alleyne-et-Cawood qu'il n'en existe aucun.

65 Je ne veux pas voir une approbation de ce projet de site d'enfouissement. Je crois qu'il y a des façons beaucoup plus modernes de traiter les déchets, comme le plasma gazéification plutôt que de cacher le tout dans un trou dans le sol.

70 Donc, en guise de conclusion, j'aimerais dire qu'il est de la responsabilité de tout niveau de gouvernement de protéger son peuple, tout d'abord. Les règles, les règlements et autres lois qui ont été créés pour protéger la population et l'environnement, et cependant, avec la mise en œuvre proposée de ce projet d'enfouissement, on a totalement été. . . on s'est vu refuser les droits démocratiques les plus essentiels.

75 Il semble que notre charte des droits donne des droits à ceux qui ont l'argent de se les payer. Le reste de nous devons se taire et accepter le statu quo. Donc, en fin de compte, c'est les gens dans la région avoisinante ainsi que nos enfants après nous qui auront à supporter les conséquences des décisions prises seulement pour des raisons d'ordre financier.

80 Alors, vous devriez tous avoir honte, ceux de vous qui avez tué une vie, une communauté qui était autrefois vivace, parce qu'on ne peut jamais ramener cette communauté à la vie.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

85 Merci, madame. Vous nous avez fourni des données additionnelles sur la circulation des
camions, mais pour être en mesure de comparer avec celles qu'on a, j'aurais peut-être une
couple de questions. Vous dites que c'est mesuré sur les routes 105 et 301 mais c'est un total que
vous nous donnez. Ça a été compté à quel endroit? Est-ce que c'est le total des deux? Vous ne
faites pas de distinction entre la route 105 et 301.

90

Mme KAREN MONTAGUE :

(TRADUCTION) C'était mené lorsque j'ai commencé mon trajet à Danford Lake sur la 301
avec mon autobus scolaire et au cours de mon itinéraire au 105 nord, sur 105 jusqu'au village de
95 Gracefield. Et durant cette période, je n'étais pas durant toute cette période sur les routes
secondaires, j'ai beaucoup de routes secondaires sur lesquelles je dois voyager.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

100 Mais est-ce que vous avez passé plus de temps sur la 105 que sur la 301?

Mme KAREN MONTAGUE :

(TRADUCTION) Non. Je dirais que ce serait à peu près la même distance sur les deux
105 routes.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

110 Merci, madame.

LA PRÉSIDENTE :

Madame, tout à l'heure, nous avons traversé le village d'Alleyn-et-Cawood, Danford
Lake, puis on a cherché l'affiche pour la réduction de vitesse. Finalement, on l'a trouvée après
115 beaucoup d'effort derrière une branche.

Mme KAREN MONTAGUE :

120 That's right.

LA PRÉSIDENTE :

Alors peut-être que le ministère des Transports, ce serait intéressant de le dire au

125 ministère des Transports que ce n'est pas évident de voir la réduction de vitesse dans le village.
Et je me demandais si la municipalité – vous ne pouvez pas répondre à leur place – mais s'il y
avait eu des démarches auprès du ministère des Transports pour une meilleure indication des
vitesses.

130 **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

En fait, l'affiche qui annonce la réduction de vitesse, elle était visible, mais à quel
moment commençait la vraie réduction de vitesse, l'affiche est derrière un arbuste et elle n'est
vraiment pas visible si on circule le moins vite. Pour compléter le commentaire de madame
la présidente.

135 **Mme KAREN MONTAGUE :**

(TRADUCTION) Je suis d'accord avec vous. Et si le conseil faisait son travail, ils ont des
inspecteurs et des conseillers qui sont responsables de mener l'inspection des routes, ils auraient
140 dû remarquer ceci et ils auraient dû le rapporter au ministère des Transports ou s'en occuper eux-
mêmes.

LA PRÉSIDENTE :

145 Merci de votre témoignage.

Mme KAREN MONTAGUE :

(TRADUCTION) Merci.

150 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Georgia West. Bonjour !

155 **Mme GEORGIA WEST :**

(TRADUCTION) Mon nom est Georgia West.

LA PRÉSIDENTE :

160 Madame, lorsque vous allez présenter votre mémoire, suivez-moi, puis je vais vous dire
quand prendre des pauses pour faciliter la traduction.

Mme GEORGIA WEST :

165 (TRADUCTION) Mon nom est Georgia West et je parle aussi au nom de mon mari Peter

170 Kern. Et ma maison solaire se trouve sur le côté de la Charity Hill dans la Municipalité d'Alleyn-et-Cawood et je vois à l'ouest un vaste terroir sauvage qui comprend O'Brien Mountain. Je bois l'eau froide d'un puits et je respire l'air frais et je jouis des bénéfices de cet emplacement spectaculaire, et je suis justement en aval du vent de ce site proposé.

175 Je crois que notre plus grand bénéfice dans Alleyn-et-Cawood, c'est la nature qui nous entoure et qui nous donne un sanctuaire spirituel et pour la récréation. Et ce mégadépotoir, quelle que soit l'efficacité avec laquelle on le gère, va détruire tout ceci. Et c'est trop grand pour cet environnement vulnérable.

180 Sachant ce que nous savons au sujet de l'accélération et des dangers du réchauffement global à cause de l'accumulation de la dioxyde de carbone dans l'atmosphère, je crois qu'il est irresponsable et immoral pour nous de considérer transporter de grands montants de déchets par camions sur de longues distances. La dépense pour l'environnement, la pollution par le bruit et les dangers physiques présentés par des routes insécuritaires et surutilisées rendent ceci une mauvaise solution insupportable. Les déchets doivent être traités aussi vite, aussi près de leur source d'origine que possible.

185 Si on avait le droit de continuer d'exister, le site d'enfouissement de Danford ou un petit site acceptable, on pourrait consacrer nos énergies pour faire une gestion efficace des déchets, y compris le compostage, le recyclage du métal, l'incinération contrôlée, le recyclage de la chaleur ou, peut-être comme les gens de Salt Spring Island en Colombie-Britannique, un magasin gratuit.

190 Le nouveau dépotoir de Danford pourrait être un exemple pour les petites municipalités. Il pourrait être complémentaire plutôt que nuisible à l'environnement et il aiderait aux gens d'avoir une meilleure bioprotection pour le territoire. Et il serait bon de pouvoir former une nouvelle coalition pour justement surveiller le progrès. Le dépotoir actuel offre beaucoup. Il est tout petit, il est propre et il est très bien géré et donc, il pose les jalons d'un bon site de recyclage.

195 Et ceci laisse la question financière. On a entendu dire que le mégadépotoir va créer jusqu'à 550 000 \$ de revenus par année, autant que la municipalité reçoit en taxes. Mais ceci devrait être considéré à la lumière du dommage qui sera causé à notre niveau de vie. Si j'allais doubler mes taxes actuelles, je paierais encore 50 % de moins que je payais il y a 25 ans dans la ville.

200 Je serais prête à payer ceci pour assurer la continuation de ma qualité de vie et il vaudrait bien les quelques dollars d'extra pour pouvoir assurer monsieur Gilles Pelletier et les autres qui habitent dans le bassin versant du Picanoc pour continuer à boire l'eau non traitée de la rivière pendant des années à venir. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Votre eau potable, vous la prenez où?

210

Mme GEORGIA WEST :

(TRADUCTION) Nous avons un puits profond actuellement, il nous vient d'environ 150 pieds mais on pourrait aller jusqu'à 300 pieds si nécessaire.

215

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous allez profiter des lacs autour du village?

220

Mme GEORGIA WEST :

(TRADUCTION) Oui. Nous avons toujours utilisé plusieurs des lacs pour se baigner, Danford Lake, Knots Lake, Presley Lake et nous utilisons le domaine sauvage de mont O'Brien également.

225

LA PRÉSIDENTE :

Et la rivière Picanoc, est-ce que vous y allez aussi?

230

Mme GEORGIA WEST :

(TRADUCTION) Oui. Mon fils a fait plusieurs voyages en canot sur le Picanoc et c'était sa première expérience de voyage et d'avoir couché à l'extérieur à la belle étoile, et il aime énormément la nature.

235

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez décidé de venir vous installer dans la région? Vous n'étiez pas une native d'ici?

240

Mme GEORGIA WEST :

(TRADUCTION) J'habitais à Ottawa avant de venir ici et nous avons vu une annonce pour une maison solaire près de Alpin et on ne savait résister à cette annonce.

245

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup pour votre témoignage.

Mme GEORGIA WEST :

250

(TRADUCTION) Merci.

LA PRÉSIDENTE :

255

Monsieur Georges McCormick.

M. GEORGES McCORMICK :

260

(TRADUCTION) Madame la présidente, monsieur le commissaire, mon nom est George McCormick. Ma femme et ma famille ont une résidence permanente sur le Lac Danford à approximativement 9 kilomètres du dépotoir proposé. Mes parents aussi ont un chalet à Danford Lake depuis 60 ans et ont toujours aimé la vie champêtre de la Gatineau.

265

Mon intérêt dans ce projet a un rapport avec un nombre de préoccupations. Une question, c'est les camions additionnels qui vont circuler, augmenter un risque de sécurité et l'intégrité des doublures, car ils ont fait l'expérience avec ces doublures de la membrane. Certaines personnes ou certains groupes ont fait l'expérience de fuites qui vraiment avaient fait... où le lixiviat avait fait son chemin dans les sources d'eau potable adjacentes et associé aux exploitations de traitement des déchets. Donc, ça pourrait affecter la qualité de l'eau de la Picanoc.

270

La troisième question, c'est les plans de recouvrir les déchets pour assurer que les goélands ne deviennent pas une nuisance à la suite de la mise en place d'un dépotoir. Je m'inquiète sur ces trois questions, mais je suis particulièrement préoccupé par les goélands et les méthodes d'effarouchement des goélands qui sont proposées.

275

Durant les audiences à Mont Sainte-Marie, il est indiqué qu'il n'y avait pas de population de goélands à Danford Lake et que les populations les plus proches étaient dans la région de Baskatong au Québec dans le nord. Cependant, aujourd'hui, il n'y a peut-être pas de grosse population de goélands autour du lac Danford, il y a cependant des goélands qui utilisent le lac à tous les jours.

280

Un rapport récent conclut qu'en 96, il y a eu 6 000 paires de goélands avec un bec en anneau dans la région de la capitale nationale à Ottawa. Il y en avait cinq paires qui faisaient leur nid en 1974. Donc, c'est allé de 5 paires à 6 000 paires dans à peu près 22 ans. Un nombre de population de goélands, donc ce nombre a augmenté approximativement de 12 % annuellement.

285

Et selon Transports Canada, de 93 à 99, les goélands étaient l'espèce le plus

290 fréquemment rapportée qui était frappée par les appareils, les avions, etc. dans toutes les régions du Canada. Il y a approximativement trois appareils qui utilisent justement le lac Danford régulièrement et deux de ces appareils ont des pontons, alors ils peuvent amerrir sur le lac ou à notre petite gare ou aérogare près du lac.

295 Comme nous le savons, les goélands sont agressifs et vont se réunir où il y a de la nourriture de toutes sortes, et sont exposées aux éléments tels que les dépotoirs. Les goélands sont des prédateurs pour les oiseaux, les petites tortues, les crapauds et les grenouilles. Donc, ils portent des maladies et ont besoin de l'eau pour vivre, ce qui rend le lac Danford, une location idéale pour leur population.

300 Le facteur de bruit à partir des populations de goélands au lac Danford enlèverait la paix et la quiétude et potentiellement remplacerait l'appel du huard qui est si paisible avec des sons de milliers de goélands. Et même aujourd'hui, des plages sur la rivière Outaouais sont fermées chaque été à cause des goélands et leurs saletés.

305 Nous sommes préoccupés pour les plus petits lacs, tels que le lac Neil et les autres le long de la route 301, que la population des goélands va augmenter au point qu'ils vont venir et commencer à faire leur nid sur ces lacs également. Donc, ils vont arriver à les polluer.

310 Selon un ancien président de Little Red Pine Lake qui est situé à environ huit kilomètres du site proposé, Environnement Québec était d'accord que Little Red Pine Lake serait un des six lacs protégés du Québec. Les goélands pourraient avoir un impact sérieux sur un lac protégé.

315 Comme vous le savez, les lacs ne sont pas en mesure de se nettoyer par eux-mêmes comme une rivière qui est capable de se régénérer, parce que les lacs n'ont pas de sortie. Comme les problèmes des goélands sur les autres dépotoirs dans la région, tel que le Trail Road, dépotoir à Ottawa, et sa grosse population de goélands, on peut seulement s'attendre que si le dépotoir de Danford Lake devenait une réalité, on verrait des problèmes similaires. Après tout, malgré les meilleurs efforts de bien des exploitants de dépotoir, c'est bien reconnu que les goélands ne peuvent pas être contrôlés et leurs saletés corrodent la peinture, le métal, les toits par exemple, les voitures.

320 Je comprends aussi que le dépotoir Trail Road à Ottawa est couvert avec une couche de saleté ou de ce genre de substance chaque jour pour «repeller» les goélands. Cependant, ça ne sert à rien.

325 Je veux vous montrer la photo ici. Ça, c'est le dépotoir Trail Road à Ottawa. J'ai pris cette photo jeudi matin à 10 h 20. En fait, c'était très, très tôt et les camions, les gros camions n'étaient pas encore arrivés. Ceux qui viennent à tous les jours n'étaient pas encore arrivés. Alors, comme on peut le voir, on voit juste quelques camions qui commencent à apporter leur

330 chargement, mais c'est à 10 h 20 jeudi matin. Cependant, il y avait plus de 200 goélands et il y en a un grand nombre qui se sont envolés quand je suis arrivé.

335 J'ai parlé avec le gérant du dépotoir et j'ai demandé à la femme s'ils recouvraient le dépotoir tous les jours, et elle a dit : «Bien sûr.» Alors, j'ai dit : «Mais pourquoi y a-t-il autant de goélands?» Mais elle a dit : «Ils viennent, ils attendent que les camions viennent déposer leur chargement.» Alors, je lui ai demandé : «Mais qu'est-ce qui arrive à la fin de la journée quand les camions s'en vont à la fin de la journée?» Elle a dit : «Une fois que les goélands ont fini de manger? À ce moment-là, ils partent de là pour s'en aller à Britannia Bay», la baie de Britannia qui est à Ottawa et c'est à peu près 14 kilomètres pour les goélands. Donc, ils voyagent 14 kilomètres pour aller boire de l'eau sur le bord de la rivière Outaouais.

340 Alors, si nous avons un dépotoir à Alleyn-et-Cawood, ce ne serait pas un problème pour que les goélands s'en aillent 8 kilomètres plus loin au lac Danford pour boire de l'eau et passer la nuit et relaxer.

345 Le promoteur a indiqué qu'il couvrirait les parties ou les portions du dépotoir à chaque jour avec de 15 à 20 centimètres de sol afin de repousser les goélands pour qu'ils ne viennent pas dans la région. Mais vu le problème des goélands à Trail Road et dans d'autres dépotoirs de la même sorte où le sol est utilisé pour recouvrir les déchets, une couche de cette épaisseur est sûrement insuffisante pour vraiment repousser les goélands de façon adéquate.

350 Une couverture plus épaisse ne sera peut-être pas d'une grande aide pour faire partir les goélands ou les éloigner, parce qu'ils ont l'habileté unique de creuser et de vraiment aller chercher les déchets qui leur plaisent.

355 De plus, il est invraisemblable qu'il y ait assez de sol sur une période de 30 ans, pour les 30 années de ce projet, pour vraiment recouvrir les déchets sur une base journalière. Il serait donc nécessaire d'apporter plus de sol ou de terre, ce qui va amener justement encore plus de trafic sur l'autoroute 301.

360 Donc, je vais offrir des suggestions pour améliorer le projet. Vu que nous avons le problème mentionné ci-haut avec les goélands sur les dépotoirs, en plus du potentiel pour les préoccupations en ce qui concerne la santé, l'environnement, pour le Lac Danford, il est recommandé que LDC. . . que cette proposition ne soit pas acceptée.

365 Et comme alternative à cette proposition de LDC, le BAPE devrait fortement considérer des technologies nouvelles pour des dépotoirs qui sont utilisées avec succès dans le Québec et dans d'autres provinces, tel que le système de plasma gazéification. De plus, l'emplacement de cette exploitation devrait être beaucoup plus près de la source des déchets comme dans la Municipalité d'Alleyn-et-Cawood... ça devrait être plus dans la Gatineau et pas dans la

370 Municipalité d'Alleyne-et-Cawood.

En situant le dépotoir plus près de la source, ça réduirait justement les camions lourds qui circulent sur les routes et les problèmes de sécurité publique associés à de tels dépotoirs. Merci.

375 **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Première précision. Vous dites que vous avez pris cette photo-là la semaine dernière. C'est bien ça? C'est parce que celle que vous nous avez remise, elle est indiquée July, 14. Probablement June, 14.

380

M. GEORGES McCORMICK :

(TRADUCTION) C'est mon erreur. Ça devrait être le 4 juin.

385 **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Ma deuxième question. En première partie, le promoteur nous a indiqué son intention de recouvrir les matières résiduelles deux fois par jour. Est-ce que vous pensez que c'est possible et vous pensez que ça peut améliorer sensiblement le phénomène que vous avez identifié à Ottawa?

390

M. GEORGES McCORMICK :

(TRADUCTION) Je ne pense pas que ça aiderait. Je pense que quand vous avez des camions de déchets qui arrivent au taux de à toutes les quelques minutes, je pense que les goélands resteraient là en grand nombre, ils sont très voraces, pour vraiment se repaître de tous ces nouveaux déchets.

395

M. DONALD LABRIE, commissaire :

400 Ça pourrait réduire un peu, à votre avis, mais il va y en avoir quand même régulièrement, c'est ça?

M. GEORGES McCORMICK :

405 (TRADUCTION) Est-ce que ça va réduire le nombre de goélands?

M. DONALD LABRIE, commissaire :

Oui.?

410

M. GEORGES McCORMICK :

(TRADUCTION) Je pense que vous allez toujours avoir un grand nombre, même si vous aviez une petite version de ce dépotoir.

415

M. DONALD LABRIE, commissaire :

Ça ne pourra pas les éviter, c'est bien sûr.

420

M. GEORGES McCORMICK :

(TRADUCTION) Exactement. Il va toujours y avoir des goélands là.

425

M. DONALD LABRIE, commissaire :

Merci, monsieur McCormick.

LA PRÉSIDENTE :

430

Merci de votre témoignage.

Monsieur Jan McCambley.

435

M. JAN McCAMBLEY :

(TRADUCTION) Madame la présidente, monsieur le commissaire, mon nom est Jan McCambley. Je suis un résidant de Danford Lake, contribuable depuis 31 ans. J'aimerais vous parler aujourd'hui de la tortue des bois. C'est une espèce qui est présente le long des rives de la Picanoc. La tortue des bois est une espèce qui est classifiée vulnérable au Québec et qui est protégée par plusieurs lois du Québec.

440

Nous nous attendions que le docteur Raymond Saumure, une notoriété sur l'espèce de la tortue des bois, serait ici aujourd'hui pour vous parler, mais malheureusement il a dû annuler à la dernière minute.

445

Le docteur Saumure est né dans la Gatineau au Québec. Il a reçu son doctorat dans la faune et en biologie de l'Université McGill pour ses recherches sur l'écologie et la conservation de la tortue des bois au Québec. Il a conduit des recherches ou mené des recherches le long de la rivière de Kazabazua sur ma propriété, celle qui m'appartient.

450

Cette propriété est située près du lac Danford et, à la suite de ses recherches, nous les

455 propriétaires avons fait beaucoup d'efforts pour garder ces territoires vierges pour la préservation de ces tortues. Donc, elles sont reconnues pour habiter plusieurs rivières au Québec. La Kazabazua, la Picanoc sont parmi les rivières où les tortues des bois habitent et surtout dans la région ici du Pontiac.

460 Les premiers spécimens ont été rapportés près de la rivière Kazabazua et on les a repérés en 1940, au mois d'août. Au mois de juin 1953, un mâle, un spécimen a été recueilli à ce moment-là et il a été mis au musée avec une collection d'herbatologie. La première apparition de ces tortues le long de la Picanoc est arrivée plus tard et rapportée au Musée de la nature en mai 1987.

465 Donc, la présence de ces tortues a été documentée de façon officielle depuis au moins dix-huit ans. On devrait remarquer que la rivière Kazabazua est connectée au Johnson Lake, qui est aussi situé très près du site du dépotoir proposé.

470 S'il y avait du lixiviat qui entrerait dans le lac Johnson et dans la rivière Kazabazua, ces tortues et leur habitat aquatique seraient sérieusement affectés. J'ai une copie ici des dossiers historiques de l'apparition de la tortue qui avait été aperçue à ce moment-là sur la Picanoc. Ce dossier est enregistré dans le Musée de la nature canadien à Ottawa. Donc, ceux qui l'avaient aperçue étaient le père de monsieur Saumure et son frère. Donc, les informations suivantes en ce qui concerne la tortue est qu'elles sont protégées par les lois du Québec.

475 Donc, la tortue nord-américaine est une espèce qui a besoin de la forêt pour se protéger, pour aussi une régulation thermique et pour son incubation, et aussi pour aller chercher sa nourriture. Donc les espèces qui sont semi-aquatiques avec des populations qui sont centrées près de rivières sinueuses et de petits ruisseaux, caractérisés avec des sols de gravier ou de sable, des eaux relativement claires et des courants qui sont légers à modérés, en fait.

480 Donc, les tortues des bois ont besoin de la vie aquatique pour leur habitat et pour l'hydratation et pour l'accouplement et pour l'hivernage. Comme elles sont seulement semi-aquatiques, elles sont aussi connues de fréquenter différentes forêts, des marais, des terres humides et des pâturages également.

485 Historiquement, la population des tortues des bois était confinée à des endroits qui étaient ouverts et assez étendus, et qui justement étaient impliquées souvent à se protéger durant les feux de forêt. La plupart des populations des tortues des bois dépend de l'agriculture et aussi des endroits où il y a eu la coupe de bois. Ce qui crée pour eux des possibilités de faire des nids et aussi d'aller chercher de la nourriture.

490 Donc, le dépotoir proposé serait un endroit qui serait coupé et donc elles seraient intéressées probablement à aller faire leur nid dans ces endroits-là. Aujourd'hui, la tendance

495 d'aller se nicher dans des endroits où les hommes ont coupé les arbres fait en sorte que les tortues et sa population sont en déclin à cause de l'activité humaine qui détruit leur habitat. Et aussi, elles sont collectées pour se vendre et on fait ce marché ou ce commerce d'animaux sauvages comme ça.

500 Pendant des millénaires, les tortues ont dû compter sur leur protection avec une carapace épaisse et leur adaptation est devenue désuète avec les véhicules moteurs qui circulent partout maintenant. Donc, conséquemment, les tortues des bois ont besoin des lois pour les protéger.

505 À Québec, on prédit que la tortue est un reptile qui est non récoltable. L.R.Q., c. C-61.1. Donc, il est illégal de capturer ou de chasser ou de garder en captivité les tortues qui sont originaires ou natives du Québec. L'article 26 spécifie aussi que l'on ne doit pas déranger l'animal ou même ses œufs ou la place où il va se nicher. Donc, les tortues et son habitat est indirectement protégé par la loi L.R. 985 Ch. F-14. C'est une loi qui protège les poissons, les habitats des poissons.

510 De plus, la loi du Québec L.R.Q., c. Q-2 a un décret qui inclut la protection des plaines aquatiques et la tortue des bois finalement en a fait son habitat. Donc, pour protéger cette tortue ici Québec davantage, le ministère de l'Environnement a listé la tortue comme une espèce qui serait considérée comme vulnérable ou en voie d'extinction. En mars 2005, la tortue a été considérée comme vulnérable et donc a maintenant une protection reconnue par le gouvernement du Québec.

515 Quand on regarde la menace potentielle par ce dépotoir proposé, il y a de grandes préoccupations. Il y a un potentiel pour la contamination de leurs œufs par l'écoulement de l'eau qui pourrait être contaminée et les ratons laveurs sont aussi des prédateurs de la tortue des bois et donc, les dépotoirs attireraient les ratons laveurs, ce qui augmenterait leur population. Donc, les ratons laveurs seraient vraiment une menace accrue pour les tortues qui sont attirées justement dans ces terrains qui ont été coupés par les hommes.

525 Donc, les goélands sont aussi reconnus comme des prédateurs des tortues. Une étude qui a été faite dans l'Outaouais a confirmé que les gros camions sont la plus grande cause de la mortalité de la tortue des bois. Moi, j'ai ici un article sur la mortalité des tortues sur les routes dans l'Outaouais. Il réfère spécifiquement à la mortalité des tortues qui viennent surtout dans la région de la Kazabazua et sur la 301 où la rivière traverse la route près de Danford Lake.

530 L'augmentation de 122 gros camions qui passeraient sur la route pour aller au dépotoir signifierait une menace accrue pour ces tortues. L'impact environnemental ou l'étude faite par LDC indique que des efforts ont été faits pour situer les tortues des bois. Donc, cette recherche a été faite au mois de juin 2005 et le docteur Saumure a indiqué que c'est presque impossible de

535 situer les tortues au mois de juin parce qu'elles sont en train de faire leur nid et seulement qu'un expert sur cette espèce aurait cette connaissance à savoir où aller voir pour savoir si les espèces sont bel et bien là présentes.

540 Le mois de mai est le temps de l'année pour faire une étude sur cette espèce. Donc, cependant, avant que des décisions puissent être faites sur ce projet, il serait nécessaire de faire une recherche adéquate sur ces espèces par un spécialiste accrédité et au bon moment de l'année.

545 J'ai aussi une copie d'un article de 2005 décrivant la présence des tortues des bois qui a empêché justement l'installation d'un terrain de football au New Jersey. Donc, la tortue des bois est une espèce vulnérable et protégée, et pour toute l'Amérique du Nord. J'ai soumis des copies de tout ce que je vous ai présenté et il y a aussi un courriel où vous pouvez contacter le docteur Raymond Saumure, si vous voulez plus de documents. Alors, voilà ma présentation au sujet de la tortue des bois.

550 J'ai cependant quelques commentaires de nature personnelle. Ce n'est pas dans un texte mais j'ai ce petit livre que j'ai trouvé à la poste hier et ça vient de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, et en lisant ce matin, il y a dedans des renseignements fort intéressants, et je vous en laisserai cette copie, madame. Mais en ce qui concerne le recyclage, on dit que le Québec à lui seul produit environ 11 millions de tonnes de déchets par année et 85 % pourrait ou devrait être réutilisé, recyclé ou composté.

555 On dit également que réduire la quantité des déchets a un effet direct sur les gaz à effet de serre et, en effet, la putréfaction des déchets à divers sites produit du méthane qui est un gaz à effet de serre qui crée le réchauffement global et le changement climatique. Les dépotoirs représentent un quart de toutes les émissions de méthane au Canada. Ils produisent également 560 25 mégatonnes de dioxyde de carbone, ce qui est l'équivalent de 5,5 millions de voitures sur la route. J'ai cru cette statistique fort intéressante.

565 Maintenant, je parle purement de façon émotive, sans notes. Ayant fait partie de l'industrie du camionnage et en exploitant une compagnie de camions pendant 25 ans, pour vous donner une idée de la consommation de carburant par les grands camions sur la 105, personne ne semble avoir mentionné que les carburants d'hiver et d'été créent un différent kilométrage pour différents grands camions et, selon mon expérience, en hiver un camion bien chargé, un grand camion bien chargé, on pourrait s'attendre à avoir 4,8 à 5,2 milles au gallon comme rendement. En moyenne. Et en été, vous pourriez envisager environ 5,7 à 6,8 milles au gallon, 570 dépendamment de la journée, au mille. Excusez. Milles au gallon, excusez-moi.

Donc, si vous examinez l'augmentation du nombre de camions, on parle d'un montant énorme, énorme, énorme en ce qui concerne les émissions dues au carburant dans l'air et j'en suis coupable, je l'admets.

575

Et en ce qui concerne le recyclage, mon style de vie, mon mode de vie à la maison est, depuis maintes années, probablement au-dessus des normes recommandées par le gouvernement. Donc, j'excède les normes avec mon mode de vie.

580

Nous avons une petite ferme organique où nous cultivons nos propres légumes et fruits, nous avons quelques animaux. Leurs déchets sont retournés au sol qui produit des légumes organiques.

585

Et en ce qui concerne pour en revenir aux tortues des bois, en 2004, j'ai investi pour acheter un grand terrain qui se trouve bordé à l'ouest par la rivière Kazabazua, et la rivière Kazabazua, cette propriété y compris la propriété sur laquelle la ferme se trouve, comprend environ deux milles de rivière qui traverse notre propriété. Si la rivière Kazabazua devenait polluée, ceci aurait certainement un effet sur la qualité de vie.

590

Vous avez mentionné à plusieurs reprises la communauté et comment on peut faire pour restaurer l'harmonie sociale. J'ai une autre façon d'envisager la chose. Selon mes observations, la communauté, selon moi, est plus forte et plus unie qu'elle ne l'a jamais été parce que nous avons des maires et nous avons des gens un peu partout dans le long de la Gatineau, et il y a des vacanciers que je n'ai jamais rencontrés auparavant mais qui se sont maintenant rendus solidaires sur cette question. Il est vrai qu'il existe une différence d'opinion mais en ce qui concerne l'unification et le groupement des gens, ce projet a justement servi à rapprocher les gens et à les rendre solidaires quels que soient leur nature ou leur statut.

595

600

Nous avons vu l'un des chefs autochtones, des avocats, des médecins, des bûcherons, des propriétaires de chalet. Donc, il y a eu toute une réunification de tous ces gens qui veulent œuvrer pour le bien-être de la race humaine et de la planète. Et je suis absolument épaté d'apprendre que de nos jours, on donnerait même une considération à l'établissement d'un autre site d'enfouissement.

605

Nous avons une responsabilité envers nos voisins et envers la Terre, et le moment est venu et c'est quelque chose qui existe au niveau global, mondial. Et, encore une fois, je remarque que les MRC ont traîné le talon en ce qui concerne une solution pour le traitement des déchets. Je ne vois pas ceci comme étant nécessairement négatif parce que c'est peut-être la providence divine, mais il y a 10 ou 15 ans, ce dépotoir aurait été installé sans hésitation.

610

Aujourd'hui, nous avons des alternatives. Je n'ai pas toutes les réponses, mais je sais très bien que lorsque vous avez un grand groupe de gens qui se regroupent, les choses vont se produire.

615

Et je crois que monsieur Rouleau – je ne le connais pas personnellement, remarquez –

mais je crois que peut-être il serait mieux de nos jours, pour lui et ses investisseurs, de considérer la voie de l'avenir qui s'ouvre devant nous.

620 C'est comme dans tout autre chose. On dit qu'on ne peut se payer la nouvelle technologie, on n'a pas les moyens pour se la payer. Je vais vous donner un exemple pertinent.

625 J'ai une vieille auto à la maison, mettons par exemple que vous voulez acheter une voiture et je dis : «Je vais vous donner un bon prix sur ce véhicule qui est doté d'un nouveau moteur, d'une nouvelle transmission, de tout. Mais c'est une voiture de 1984 mais je vous la vends à bon prix. Il y a une traction quatre roues et il y a tout, toutes les options.» Et je vous vends cette auto pour 500 \$. Alors, ça semble excellent comme offre. Donc, vous investissez de l'argent.

630 Ou à côté de cette auto, il y a une Volkswagen Jetta qui est à 70 milles au gallon, diesel, 25 000 \$. Alors, au début, cette auto peut vous sembler très dispendieuse à 25 000 \$ mais, à long terme, vous n'allez pas y investir de l'argent. L'argent que vous allez économiser seulement sur la consommation d'essence va justifier les paiements et vous allez être propriétaire d'un nouveau véhicule. Alors, le choix est vraiment très simple.

635 Je crois que la raison que ce projet a tellement de difficulté à se faire accepter, c'est qu'il est révolu. C'est qu'il est dépassé comme le vieux véhicule dans mon exemple. Et je crois que d'une façon, c'est peut-être providentiel parce que la MRC de Pontiac ne devrait pas, à un moment où la population mondiale tente de se grouper pour agir, je ne crois pas qu'elle devrait faire marche arrière comparativement aux autres MRC ou faire cavalier à part. Je crois que
640 lorsque les gens se réunissent dans le bien commun, de bons résultats peuvent survenir.

645 C'est tout ce que je voulais dire. Je voulais présenter les faits au sujet de la tortue des bois car c'est une espèce qui nous est précieuse sur notre propriété depuis maintes années. Et nous en avons rien dit jusqu'à date, mais je crois que le moment est venu pour que la tortue des bois, en effet, nous aide en nous servant de symbole.

Je suis absolument contre l'établissement de ce site d'enfouissement.

650 Vous avez entendu toutes les raisons des autres, mais moi, je m'attarde surtout sur la qualité de l'air et la qualité de l'eau. Lorsque je quitte dans mon camion pour être parti pendant une couple de semaines, j'apporte ma propre eau. Et l'air propre, c'est une chose précieuse. L'eau propre est une chose précieuse. C'est tout ce que j'ai à dire. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

655 Merci, monsieur.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

660 Merci beaucoup pour votre témoignage, monsieur. Une petite question pour mon intérêt
personnel. Vous avez diminué mes espoirs de voir un «wood turtle», je ne sais pas comment
l'appeler en français, tortue des bois. Je pensais pouvoir en voir avant de retourner chez moi au
sud de Québec. Je n'ai jamais vu une tortue libre dans la nature de ma vie.

665 Mais là, vous me dites qu'on ne les voit pas en juin, mais peut-être en venant ici, hier
après-midi, mon collègue qui a cru identifier deux petites tortues le long du chemin, est-ce que
c'est des «wood turtle»? Est-ce qu'il y en a d'autres types de tortue qu'on peut voir à ce temps-ci?
Mais probablement que vous dites qu'on ne peut pas les voir en juin, mais il y en avait peut-être
quelques-unes qui ne sont pas fidèles aux règles?

670

M. JAN McCAMBLEY :

(TRADUCTION) Je ne suis pas expert en ce qui concerne la tortue des bois. Si j'ai bien
compris et ayant parlé au docteur Saumure, la tortue des bois hiverne en hiver au fond de la
675 rivière et, au printemps, lorsqu'elle se réveille, elle décide : «D'accord, cette année, je vais aller
en ce sens pour pondre mes œufs. L'année prochaine, dans l'autre sens peut-être.» Et elles se
reproduisent soit tôt le printemps, c'est-à-dire elles s'accouplent tôt le printemps ou en automne,
si j'ai bien compris, et elles pondent leurs œufs au mois de juin, qui éclosent vers l'automne.
Alors, c'est ce que j'ai compris de leur cycle de reproduction.

680

Le docteur Saumure est connu mondialement pour ses études et ses études sont
renommées même en Australie, jusqu'en Australie. Alors c'est quelque chose que je voulais
soulever pour vous.

685 **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Merci, monsieur.

LA PRÉSIDENTE :

690

Merci, monsieur. Nous allons prendre une pause de quinze minutes.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

695

● *****

REPRISE DE LA SÉANCE

LA PRÉSIDENTE :

700

Nous invitons Pontiac Environmental Protection, madame Arleen Prost.

Mme ARLEEN PROST :

705

(TRADUCTION) Bonjour ! Merci, madame la présidente et monsieur le commissaire, de nous avoir donné cette occasion de venir exprimer nos préoccupations. Ce mémoire a été préparé par des membres de Pontiac Environmental Protection, Paula Armstrong, Vanessa Crawford, Marilee Lombard, moi-même et Robert Wills.

710

Et pour vous donner une petite histoire de notre groupe, Pontiac Environmental Protection ou PEP est le chien de garde de l'environnement du Pontiac depuis les années 70. PEP a conçu et mis en place des projets pour appuyer l'écotourisme, les méthodes de dépôt local, le compostage, l'énergie alternative, la réduction des déchets, la réutilisation et le recyclage. Et nous avons appuyé les citoyens de Bristol dans leurs efforts réussis pour empêcher l'emplacement

715

d'un site d'enfouissement dans leur municipalité.

720

Actuellement, PEP a un siège sur la Table de concertation pour la gestion intégrée des ressources des aires communes et PEP est aussi au nom de l'environnement sur le comité consultatif multiresources de la MRC Pontiac. Et en participant dans ces réunions mensuelles, nous tentons de préserver la beauté naturelle et la santé écologique du Pontiac afin de le partager avec les touristes et le conserver pour les générations futures.

725

La chance de connaître cette beauté naturelle est justement l'une des choses qui garantit l'avenir de l'écotourisme au Pontiac. Et je vais vous dire que personnellement, moi et mon mari, nous avons mené un camp environnemental pour les familles et leurs enfants près de Ladysmith, Québec, qui est un genre de promotion de l'écotourisme. Ceci permettait aux gens de la ville de venir à la campagne pour apprendre à connaître les tortues et voir les étoiles le soir et ainsi de suite.

730

Et, aujourd'hui, PEP est encore bien engagée aux 3R : réduction de la consommation des biens, réutilisation et recyclage. Nous continuons de promouvoir des politiques et des actions qui s'occupent et protègent nos ressources précieuses et naturelles : les eaux, les forêts et l'air.

735

La protection de ces ressources, c'est en effet notre avenir. Ce qui est formidable, c'est que nous pouvons utiliser nos ressources et à la fois les protéger. Nous pouvons faire ceci en continuant de percevoir et de promouvoir notre région qui est tellement belle en tant que

destination pour les touristes et surtout dans le domaine toujours croissant de l'écotourisme.

740 Les écotouristes s'attendent à voir des rivières et des lacs non pollués. Ils s'attendent à
pouvoir respirer de l'air frais et doux et beaucoup d'arbres. Ceux d'entre vous qui avez voyagé,
beaucoup voyagé, auraient peut-être remarqué que le Canada a toujours certains des paysages
naturels les plus beaux qui soient sur la planète.

745 Et au cours des années, nos espaces sauvages deviendront de plus en plus de valeur,
surtout ici dans le Pontiac, étant donné que nous sommes à proximité de grands centres urbains
tels qu'Ottawa, Gatineau et Montréal. Montréal est encore seulement à trois heures et demie de
chez nous et les gens s'y rendent. Les voyageurs de partout dans le monde viennent dans cette
région pour y passer de plus longues vacances.

750 Lorsque nous avons notre camp, nous avons des enfants du Japon, nous avons des
enfants de l'Allemagne, du Mexique et ils n'arrivaient pas à croire les richesses naturelles que
nous possédions ici. Ils en étaient épatés.

755 L'Association Québec du canoë et du kayak comprend très bien la valeur de cette région
comme lieu privilégié pour leurs sports et ont exprimé leur opposition au site d'enfouissement de
Danford. Pierre Trudel, président de la Fédération, dit ce qui suit et je cite :

760 *La proposition de site d'enfouissement technique pour Danford Lake aura sans doute un
effet négatif sur les rives de la rivière Picanoc qui sont en effet assez bien conservées. La
Fédération aussi craint qu'un tel projet aura un effet sur la réputation de toute la région de
l'Outaouais en tant que paradis pour les enthousiastes du canoë et des kayaks dans une région
qui est déjà une destination importante pour les amateurs de sport de ce genre, une région qui a
un des festivals les plus importants de l'eau blanche en Amérique du Nord qui s'appelle le Festival
de l'eau vive de la Haute-Gatineau.*

765 La citation suivante nous donne les préoccupations de Jim Coffey, directeur d'Esprit
Rafting, qui est située à Davidson.

770 *Le Pontiac se mérite maintenant une réputation comme étant une des grandes
destinations pour l'éco-aventure et le tourisme, et avec la diminution de notre industrie de
foresterie, il est évident que le tourisme d'aventure en sera l'héritier. Et les projets des milieux et
l'éco-aventure et la réputation pour l'écotourisme semblent tout à fait mal conçus et donc le
slogan : Pontiac, le lieu privilégié du mégadépotoir, ce n'est pas tout à fait la même chose que de
dire : Pontiac, foyer de 2 500 lacs et de cinq grandes rivières.*

775 *Donc, en tant qu'exploitant du tourisme, je crois qu'étant donné l'effet négatif
environnemental, ce dépotoir portera sérieusement atteinte à nos opérations de tourisme
aventure, à notre réputation et à notre vocation et potentiel. Notre plan régional de la région*

780 *pour l'année 2020 met surtout l'accent sur l'aide et l'appui à la croissance de l'éco-aventure
tourisme. Et la proposition de dépotoir pour Danford Lake contredit cette direction.*

785 Les problèmes. Voici certains des problèmes tel que nous les envisageons. La Picanoc
est une rivière propre que les naturalistes, les canoïstes, les chasseurs, les propriétaires de
chalet et les pêcheurs ont utilisée et dont ils ont joui pendant plus de 100 ans. Les rivières Picanoc
et Kazabazua se versent directement à travers des villes locales et éventuellement se versent
dans la rivière Gatineau.

790 Si les polluants de ce site d'enfouissement proposé allaient s'enfouir dans ce cours d'eau,
des milliers de résidants ainsi que l'industrie du tourisme elle-même en seraient profondément
touchés. Le degré dans lequel nous serions touchés n'est pas absolument clair à quiconque, y
compris les scientifiques. Qu'est-ce qui peut polluer notre eau? Il y a tellement d'ignorance
toujours dans ce domaine.

795 Mais nous savons en effet, c'est que les membranes dans les sites d'enfouissement
finissent par avoir des coulisses. C'est un peu comme les couches de plastique, de caoutchouc
que portent les enfants. Michel Bourret, un spécialiste en hydrologie avec le ministère de
l'Environnement, le sait très bien. Yves Gagnon, un ingénieur, qui parlait au nom de LDC le sait.
Je parle des membranes et non pas des couches des bébés. Et aussi, la Société américaine des
ingénieurs civils en est consciente. Ils sont tous conscients que le lixiviat non traité, qui est un
800 mixte très toxique de substances chimiques, va justement infiltrer les membranes et atteindre
l'eau souterraine.

805 Même si on est d'accord qu'il va y avoir des fuites des membranes, il y a beaucoup de
différence dans les opinions des experts en ce qui concerne le montant de lixiviat qui va se trouver
dans notre eau. Oui, nous pouvons surveiller ces fuites, mais le risque est énorme et les
conséquences pourraient être tout aussi énormes, parce qu'il y a tellement que nous ne savons
pas au sujet de ce qui peut polluer nos eaux. Il y a tellement que nous ne savons pas.

810 Nous savons cependant qu'il y aura un système de traitement du lixiviat et que ce lixiviat
sera versé directement dans la rivière Picanoc. Et nous sommes très préoccupés qu'avec les
années, ce traitement pourrait s'avérer inefficace lorsque nous allons découvrir quelles
substances chimiques polluent l'eau.

815 La Société géologique de l'Amérique a rapporté qu'il y a des niveaux élevés d'arsenic dans
le sol souterrain à des sites d'enfouissement au Massachusetts. C'est là où j'ai été élevée. Et cet
arsenic peut ou peut ne pas avoir été une composante évidente des déchets qui se trouvent dans
ce site d'enfouissement. Ça signifie quoi? Alors, cela signifie qu'il est possible que l'arsenic a
formé comme résultat du mixte des autres substances chimiques. Il y a toujours tellement que
nous ignorons.

820

825 Une étude faite par l'université A & M du Texas nous rapporte que dans un lixiviat typique d'un site d'enfouissement, 32 substances chimiques causent le cancer; 13 causent des défauts de naissance, et 28 causent des problèmes génétiques. Étant donné le fait que toutes les membranes finissent par avoir des écoulements, ceci signifie qu'avec le temps, le lixiviat qui n'est pas collecté pour traitement va pénétrer les membranes et se rendre à la nappe phréatique qui est à quelques mètres en dessous.

830 Le site qu'on propose doit accepter jusqu'à 250 000 tonnes de beaucoup de genres de déchets chaque année. Avec une attente de vie minimale de 30 ans. Et dans les 30 ans qu'on va exploiter ce site, les accidents et l'équipement ou les manquements humains sont inévitables. C'est la vie. C'est la vie, tout simplement. Point, c'est tout. Un accident, un manque humain, une machine ou un ordinateur qui ne fonctionne pas parfaitement peut empoisonner la rivière pendant plusieurs années.

835 L'eau n'est qu'il fil parmi bien d'autres fils qui forment le tissu de notre écosystème. Si nous suivons le fil de l'eau empoisonnée, nous pouvons voir que l'eau empoisonnée mène à des poissons qui sont empoisonnés, qui ensuite mènent à l'empoisonnement des gens. Il y a plusieurs fils dans notre écosystème que je n'ai pas mentionnés, qui sont aussi reliés à l'eau. Donc, ce dépotoir proposé peut avoir des effets dévastateurs sur notre sol, sur l'eau souterraine et aussi des eaux superficielles.

845 Je suis ici et je regarde l'eau merveilleuse qui est là à l'extérieur et je me souviens qu'il y a beaucoup de puits mais seulement une eau. Il y a beaucoup de puits mais l'eau est unique. Il n'y en a qu'une. Et elle continue de circuler et elle fait toujours la même eau. Qu'est-ce qui arrive à l'eau ici dans cette région près du dépotoir affecte l'eau à plusieurs endroits. Donc, ne vivons pas dans une région où il y a de l'eau, de l'eau partout mais pas une goutte d'eau à boire.

850 On ne peut pas vivre dans un endroit comme ça. On doit prendre au sérieux notre responsabilité pour garder nos eaux saines et sécuritaires.

Voici ce qu'Environnement Canada a à dire en ce qui concerne la qualité de l'eau et les risques associés, et c'est une citation :

855 *Le legs de la gestion des résidus solides au Canada a laissé des séries complexes de problèmes de la qualité de l'eau dont plusieurs que nous commençons tout juste à comprendre. Les problèmes ne sont pas simplement dus à des mauvaises gestions ou des mauvaises pratiques de gestion par le passé mais sont dus à la nature évolutive du problème qui nous amène à découvrir de nouveaux contaminants et instituer de nouvelles pratiques de gestion des déchets.*

860 *Plusieurs des contaminants de l'avenir existent déjà et que peut-être ils ont existé dans*

l'eau pendant des années, mais nous commençons tout simplement à les découvrir et nous ne les avons pas tous découverts. Ils parlent des composés dans les produits pharmaceutiques qu'on retrouve dans l'eau maintenant. Les contaminants que nous connaissons maintenant vont aussi continuer à causer des problèmes majeurs et des défis nombreux.

865

Donc, en prévoyant la signification de ces contaminants sur la santé de l'environnement aquatique à long terme et développant des méthodes pour minimiser ces impacts futurs et aussi en formulant un cadre réglementaire efficace qui assure une gestion efficace représente la tâche la plus immédiate que nous avons à faire.

870

Et ça, c'est une citation d'Environnement Canada.

Quand Environnement Canada dit qu'un risque à l'environnement aquatique existe, même les risques de petites quantités de contaminants que nous ne testons même pas pour l'instant, c'est sérieux. Il y a aussi beaucoup encore que nous ne connaissons pas.

875

Il y a un autre problème que PEP aimerait mentionner, même si nous sommes heureux que le BAPE nous donne la chance d'exprimer nos opinions ou l'opinion de tout le public, nous avons des préoccupations en ce qui concerne le processus requis par la loi au niveau des MRC et au niveau municipal, qui doit avoir lieu avant qu'une politique de gestion des matières résiduelles soit vraiment mise en place et certainement à la suite du BAPE.

880

Donc, le mémoire contient tout le reste de l'information. C'est assez technique, mais c'est écrit dans le mémoire que je vous ai présenté par écrit.

885

Donc, il y a des solutions. Tous les problèmes ont des solutions. Bravo! En voici quelques-unes. Nous produisons tous des déchets et nous devons trouver une façon d'en disposer. C'est ça la réalité. La première chose sensible que nous pouvons et devons faire est de réduire la quantité de déchets qui s'en vont dans les dépotoirs. C'est simple. C'est très simple. Chaque individu a cette responsabilité.

890

Il y a des petites actions quotidiennes que nous pouvons faire maintenant qui auront un effet : du compostage des choses de la cuisine, de la nourriture, apportez vos propres sacs à l'épicerie; faire une action qui va empêcher justement qu'on enveloppe trop les choses, trop d'emballage; arranger les choses au lieu de les jeter; organiser une journée où on donne les choses gratuitement dans la communauté, comme ça se fait à Ottawa; aller aux épiceries qui vendent des sacs réutilisables, ils en ont tous, ils coûtent 1 \$, et c'est l'équivalent de deux sacs en plastique.

895

Je ne sais pas combien de sacs, de millions de ces sacs en plastique se retrouvent dans les dépotoirs. Ce sont des petites choses, mais ces petites choses font la promotion des choses

900

905 que nous pouvons faire et qui font la réutilisation. Donc, cette journée où on donne les choses gratuit, ça réduit les choses qu'on envoie aux déchets. À ce moment-là, on peut les donner et d'autres peuvent les utiliser. Ce sont à ce moment-là des meilleures solutions pour amener des changements à la vie des humains.

910 Donc, il est évident que le XXe siècle et les technologies sur la disposition des déchets ne sont pas en ligne avec les besoins pour une disposition de ces déchets de façon responsable et environnementale pour le XXIe siècle. Les temps ont changé et les nouvelles technologies sont maintenant disponibles. Plasma gazéification offre une méthode qui est efficace en termes de coût, de 10 à 15 % de ce qui est couramment avec les dépotoirs et qui a le potentiel d'arriver à presque 100 % de diversion.

915 De plus, Pontiac pourrait continuer de développer son système touristique ou son écotourisme au lieu d'envoyer dans les déchets.

LA PRÉSIDENTE :

920 Je vous demanderais de conclure en cinq minutes.

Mme ARLEEN PROST :

925 (TRADUCTION) D'accord. En fait, ce que nous disons, c'est qu'en termes de solutions, premièrement, ça serait de réduire les déchets qui vont aller dans nos dépotoirs et; deuxièmement, on fait la promotion de la technologie de la plasma gazéification.

930 Donc, pour conclure, je dirais que comme la plasma gazéification a prouvé à être une très bonne solution pour disposer de nos résidus, à ce moment-là, parce qu'elle a la technologie et qu'il y a des experts en la matière à Ottawa, pourquoi aller chercher des technologies qui sont dépassées, qui sont une garantie que nous aurons des problèmes dans une proportion gigantesque.

935 Nous savons que c'est la vérité. On ne peut plus continuer de maltraiter notre Terre. On doit prendre le temps pour protéger nos forêts, l'air et l'eau. Et ce qui circule revient toujours. Et s'ils doivent nous garder en vie, nous devons, nous, la garder en vie. Nous, les humains font partie de cette connexion, de cet écosystème et le dépotoir proposé n'est pas une technologie durable. Il y a de meilleures solutions pour nos problèmes de déchets.

940 Donc, les conséquences de 22 étages de déchets sera dévastateur pour l'environnement. Comment est-ce qu'on peut expliquer ça à nos enfants et nos petits-enfants à l'avenir? Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

945

M. DONALD LABRIE, commissaire :

Quelques précisions. Vous dites que la technologie de gazéification au plasma peut réduire à 10 et 15 % de ce qui est envoyé actuellement à l'élimination et que la technologie a un potentiel de réduire de 100 % à toutes fins pratiques, donc d'éliminer complètement les matières résiduelles à disposer.

950

Mais dans ce qui est envoyé actuellement au lieu d'enfouissement, qui pourrait être envoyé au lieu d'enfouissement, il y a des matières qui sont en dépôt en tranchée ou dans ce qu'on appelle actuellement les lieux d'enfouissement sanitaire, mais aussi des résidus qui s'en vont dans des dépôts de matériaux secs, qui représentent quand même plusieurs dizaines de milliers de tonnes par année. On a des matériaux de construction, de démolition.

955

Et ces dépôts de matériaux secs devront également se conformer, se transformer et fermer en 2009. Qu'est-ce qu'on fait avec? Le traitement au plasma, à ma connaissance, ne peut pas traiter ces matériels-là. Donc, il y aura une partie des déchets qui est plus inerte, moins offensive, si vous voulez, mais il va falloir trouver une solution à ça.

960

Je n'ai pas entendu beaucoup de commentaires ou de suggestions pour les traiter ici, sauf est-ce qu'il faut les transporter encore à l'extérieur de la région? On nous dit que la région veut être autonome dans la gestion des matières résiduelles. Alors, vous avez des commentaires à ajouter?

965

Mme ARLEEN PROST :

(TRADUCTION) Si je vous comprends bien, vous parlez des matériaux ou des résidus de la construction. À Ottawa, il y a un magasin qui est appelé The Rehab, et les gens apportent des matériaux qui viennent des édifices dont ils ne se servent plus. Par exemple, du plâtre, du gyproc, des briques, des portes, des armoires, des fenêtres. Et vous pouvez aller acheter ça pour un coût très minime. Et vous pouvez les acheter.

970

975

L'argent de ce magasin va pour les habitats pour l'humanité. Ils construisent des maisons dans d'autres pays. On peut réutiliser beaucoup de ces choses qui proviennent de la construction au lieu de les jeter et on peut regarder aussi quand on construit, on peut réutiliser. On peut acheter en vrac au lieu des petits paquets. Acheter des clous, des vis, toutes les choses dont on a besoin pour la construction.

980

M. DONALD LABRIE, commissaire :

985 Il y a deux dépôt de matériaux secs dans la région ici : Cantley et Perkins, qui reçoivent un
ordre de grandeur de 40 à 50 000 tonnes de matériaux de démolition, de construction. Alors,
vous pensez, vous qu'on peut déposer ça dans un site, puis les gens vont venir récupérer?
Donc, il y a de la brique, de la pierre, des grosses pièces de bois, vous pensez qu'il y a un
marché pour récupérer ça par les citoyens? C'est quand même plusieurs, plusieurs milliers de
990 tonnes là. Vous croyez?

Mme ARLEEN PROST :

(TRADUCTION) Oui, je le crois. Il y a un site Web et je connais un jeune homme à
995 Montréal qui fait ça actuellement. Il est ce qu'on appelle un contracteur vert. Il est jeune mais je le
connais depuis qu'il était très jeune. C'est un jeune homme maintenant. Et il a un grand succès
avec ce qu'il fait. Alors qu'il construit, il utilise certains de ces matériaux. Je ne sais pas où il les
entrepouse, où il va les chercher, mais il m'a dit qu'il y avait une petite vitrine. Il va là chercher ses
matériaux. Mais il a aussi un site Web et les gens savent où sont ces matériaux usagés ou de
1000 seconde main.

Beaucoup de ces matériaux sont du métal et, présentement, il y a des gens qui le
recyclent, qui le fondent et font d'autre chose avec. Donc, dans ces tonnes de matériaux, il y a
énormément de métal qui peut être réutilisé en le faisant fondre et en fabriquant autre chose avec.

1005

M. DONALD LABRIE, commissaire :

Je n'ai pas d'autres questions, madame. Merci.

1010 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

Mme ARLEEN PROST :

1015

(TRADUCTION) Merci tous les deux.

LA PRÉSIDENTE :

1020 Madame Lise LaFrance, s'il vous plaît.

Mme LISE LAFRANCE :

Madame Journault, monsieur Labrie, je serai brève. Ce qui me concerne par ce

1025 mégadépotoir. Il y a douze ans que je demeure à Danford Lake et mon conjoint est né à Danford. Nous avons des propriétés dans Danford Lake, et nous avons des rêves et des projets que nous aimerions réaliser et qui auraient des impacts pour la municipalité. J'arrive bientôt à ma retraite et je veux réaliser ces projets.

1030 Je ne comprends pas que l'on puisse penser à installer un mégadépotoir où le terrain n'est pas adéquat à recevoir ces tonnes de déchets de toutes sortes. Après un certain temps, le poids de ces déchets fera que le tout s'enfoncera puisque l'endroit où sera le mégadépotoir est comme un grand marais.

1035 Une des choses qui m'inquiète et que j'ai déjà vue, une compagnie installer une carrière sur un terrain comme celui-ci. Après avoir bâti une épaisse base pour soutenir tous les poids qui allaient venir, après un an seulement, sous le poids d'un tas de gravelle, un beau matin, le tas s'est enfoncé et a brisé la route municipale qu'il fallait emprunter pour entrer dans la carrière. La balance et le loader étaient presque renversés sur le côté.

1040 Alors, lorsqu'il y aura des fuites, le lixiviat se déversera dans la rivière Picanoc qui suit son cours dans la rivière Gatineau et ensuite dans la rivière Outaouais. Il y aura beaucoup plus de gens que l'on pense qui seront affectés.

1045 Alors, quel sera le prix à payer? Nous devons aller vivre ailleurs pour ne pas risquer d'être malade. C'en sera fini de nos rêves, de nos projets, de la pêche, de la chasse, du tourisme.

1050 Tous ces gens qui demeurent à l'ouest de Danford Lake, du dépotoir, je comprends qu'ils soient d'accord avec ce mégadépotoir. Le vent vient presque toujours de l'ouest et l'eau coule de l'ouest vers l'est. Alors, ils s'en foutent, je crois.

1055 Parlant de transport, lorsqu'il y aura un accident et que tous les camions seront retardés, à quelle heure finiront-ils de rouler? Car tous ces camions devront quand même décharger leur cargaison.

Il y a d'autres solutions qui seraient beaucoup plus bénéfiques et sans pollution, où il y aurait du travail et on pourrait continuer à vivre paisiblement et continuer la pêche, la chasse et où le tourisme pourrait venir s'épanouir.

1060 Alors, je suis en désaccord avec ce mégadépotoir quand il y a des solutions beaucoup plus avantageuses pour tous. Le prix à payer aujourd'hui est beaucoup moindre que ce que nous devons payer après, mais il sera trop tard.

1065 Madame et monsieur, merci de nous donner la chance de s'exprimer.

LA PRÉSIDENTE :

1070 Merci, madame. Si vous aviez juste une chose à dire à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, vous l'auriez devant vous, là, qu'est-ce que vous lui diriez?

Mme LISE LAFRANCE :

1075 De s'imaginer de venir vivre près de... de considérer tous les impacts que ça va avoir. Dans un paradis, je veux dire, quand tu vis dans un paradis comme ici, ça serait terrible de tout défaire ceci. Je ne peux pas m'imaginer avec tout qu'est-ce qui a été dit, tout ce qui a été dit ici, qu'un mégadépotoir peut prendre jour.

1080 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, madame.

Monsieur Zenon Chmielowski.

1085

M. ZENON CHMIELOWSKI :

(TRADUCTION) Bonjour, madame la présidente et monsieur le commissaire ! Je m'appelle Zenon Chmielowski et j'habite à Danford depuis 25 ans. Ceci est ma demeure et je ne
1090 peux pas permettre qu'on la détruise par des gens avec des intentions mal guidées. Je m'oppose fortement à ce projet et avec passion pour un nombre de raisons. Toutes ces raisons ont été représentées par d'autres citoyens préoccupés, mais j'aimerais parler de la question de la sécurité routière. Et j'aimerais aussi parler de l'attaque contre la démocratie qui est drôlement tolérée par le gouvernement du Québec. Mais étant donné que j'ai un montant limité de temps, je vais parler
1095 plutôt du danger et de la sécurité sur les routes locales.

Cependant, avant de débiter, permettez-moi de vous présenter la version d'un artiste. Danford Lake a déjà vu une meilleure époque où il y avait harmonie sociale et où les élus partageaient la vision du peuple au sujet de l'avenir de cette petite ville. Nous étions tous fiers de
1100 notre environnement vierge, sans pollution. Et l'esprit de ces jours est tellement bien capturé par ce qu'a fait madame Georgia West, qui est artiste.

Mais depuis ce temps, les vents ont amené un mauvais vent amené par une corporation privée. Et selon la tactique de diviser et conquérir, les gens de ce village ont perdu leur front
1105 unifié. La municipalité se trouve d'un côté et le peuple de l'autre. Et le front uni qui les a si bien servis pendant plusieurs générations est maintenant révolu. Et si on ne réussit pas à faire changer de direction le vent, je crois que ce sigle représentera la division de Danford Lake pendant des années et des années à venir. Merci, Georgia. On n'aurait pu exprimer ceci avec

des simples paroles comme vous l'avez exprimé.

1110

Alors, regardons cette question de la circulation et l'acceptation par le Québec du taux de risque élevé et du prix ultime que certains Québécois devront payer avec leur vie pour ce projet. Alors, il y a plusieurs années, j'ai vu une bannière dans le pare-brise d'un conducteur qui disait : «Priez pour moi parce que je circule sur la route 105». Je n'ai pas vu ce véhicule depuis un bon bout de temps. Cette route est connue comme une route meurtrière et elle a réclamé beaucoup de vies et causé beaucoup de tragédies pour maintes familles.

1115

Ceci montre la route et qui est la seule route que nous avons. Il n'y en a aucune autre pour se rendre à Hull ou à Ottawa. Et dans ma famille, nous passons douze heures/personne par jour à voyager le long de la 105 et de la 301, et des centaines d'enfants locaux vont chaque jour de l'école jusqu'à la maison. Et parfois quand un autobus est en retard, je commence à m'inquiéter. Est-ce que ma fille est en sécurité? Est-ce qu'il y a eu un accident? Et j'attends rempli de terreur. C'est tout ce que je peux faire lorsque l'autobus arrive en retard.

1120

En tant que conducteur d'autobus moi-même, j'ai eu l'occasion de voir beaucoup de situations qui pourraient finir par des tragédies horribles et ceci, nonobstant la qualité des conducteurs dont certains sont d'excellents conducteurs. Et il y a trop de gens sur ces mauvaises routes, voilà, un point c'est tout.

1125

Et c'était autrefois des petites routes qui faisaient le tour des côtes, des petites routes rurales. Ensuite, on les a pavées et elles sont tout de même des routes rurales qui ont été pavées. Ce ne sont pas des autoroutes. Ces routes n'ont pas été conçues pour supporter une circulation lourde. Elles étaient là depuis les jours de la circulation des camions de foresterie. C'est un peu comme la roulette russe. C'est irresponsable que d'ajouter davantage des camions. On met en risque la sécurité et nous allons le payer avec les vies humaines.

1130

1135

Donc, mettre un site de ce genre à Danford Lake causerait une diminution dramatique dans la sécurité routière et est un geste criminel. Il faudrait être un fou aveugle pour ne pas comprendre à quel prix les vies humaines paieront l'exploitation de ce site d'enfouissement. Et nous devons faire tout ce que nous pouvons faire pour empêcher que ceci devienne la réalité du Québec au XXIe siècle.

1140

Je dis ceci en me fondant sur mon expérience et l'expérience de mes collègues. Alors, si vous permettez, je vais vous présenter une courte vidéo qui donne les témoignages de mes collègues.

1145

À CE STADE, IL Y A LA VISIONNEMENT D'UNE VIDÉO.

Alors, en septembre dernier même, moi et quelques étudiants étions de retour à Danford et nous avons échappé à la mort par quelques pouces. C'était une belle journée

1150

ensoleillée et chaude et nous étions à seulement quelques kilomètres de Danford. J'ai arrêté l'autobus pour laisser descendre un étudiant, un élève. Et l'arrêt de l'autobus est juste passé la courbe sur un déclin qui n'est pas visible à la circulation derrière l'autobus jusqu'au dernier moment. Je peux en effet vous montrer cette section de la route que voici.

1155

Vous voyez, l'auto va, il n'y a pas d'autobus, il n'y a pas de danger. On passe la colline et voilà l'autobus. Vous n'avez que quelque moment pour vous arrêter. Alors, cette auto peut arrêter dans trois secondes mais cette auto connaissait l'existence de cette situation. C'était mon épouse en auto qui filmait ceci. Mais d'autres autos pourraient ne pas se douter qu'il y a un autobus scolaire qui est arrêté.

1160

Alors, lorsque l'élève descendait, j'ai entendu des bruits derrière moi et j'ai vu un camion qui brûlait le caoutchouc de ses pneus en tentant d'arrêter. Il a réussi à arrêter à quelques pouces seulement du derrière de l'autobus. Je ne saurais vous dire à quel point j'étais dans un état de terreur. Si ça avait été une journée pluvieuse, moi et les passagers de l'autobus, les élèves de Danford Lake auraient connu la mort. Et je ne saurais vous dire suffisamment à quel point nous affrontons le danger à chaque jour.

1165

Pour les fins de cette audience, j'ai étudié la question de la sécurité ou la science de la collision. J'aimerais vous présenter mes conclusions. En tant qu'ingénieur marine et en tant qu'ingénieur des programmes, j'ai les compétences nécessaires parce que j'ai ramené mes connaissances des lois de la physique pour étudier l'arrêt des véhicules et j'ai étudié les sites Web des ministères des Transports de divers pays et les sites Web de diverses universités.

1170

Pour pouvoir préparer des scénarios possibles, j'ai développé un programme qui ferait abstraction de tous les calculs laborieux et me permettrait d'examiner la question devant nous.

1175

La question principale à laquelle je voulais répondre était la suivante : quels sont les facteurs en jeu pour permettre qu'un véhicule en motion puisse s'arrêter? Et quelles sont mes chances de survivre cet emploi, étant donné l'état des routes et la circulation qui s'y trouve?

1180

Alors, ce que j'ai appris, c'est la chose suivante. Je devrais démissionner de mon emploi aussitôt que possible parce que la prochaine fois qu'il va pleuvoir, un camion lourd pourrait ne pas arrêter assez vite.

1185

Alors, regardons le programme et regardons quelques scénarios possibles. Dans ce programme, le programme fait certains calculs pour démontrer comment les conditions routières et les réflexes humains peuvent avoir un impact sur la sécurité et pourquoi les dangers que nous affrontons sur ces routes sont beaucoup plus élevés qu'on ne pourrait le croire.

1190

Alors, nous allons commencer avec une petite auto à passagers qui voit l'autobus à 300 pieds devant lui. Alors, voici la situation que vous avez vue dans la vidéo. En effet, vous

1195 voyez une ligne droite mais en effet, il y a une courbe et un déclin, une côte descendante, en plus de la distance. Alors, pour rendre ceci plus facile à imaginer, je vous ai aussi fait une petite animation pour vous montrer la position de l'auto, après l'analyse des données.

1200 Alors, calculons cette situation. Nous avons une auto qui fait de la vitesse à 90 kilomètres l'heure. La distance initiale est 300 pieds. Et il y a une distance de réaction et de vision qui ont été bien prouvées par des ministères du Transport et par les scientifiques. Il s'agit du temps qu'il faut à la cervelle humaine de constater le danger et d'invoquer l'action. Mais normalement, c'est deux secondes, mais ça dépend de l'âge, de l'état du conducteur, mais parlons de deux secondes comme étant le temps typique.

1205 Alors, vous voyez que l'auto a arrêté à seulement trois pieds de l'autobus. Il lui a fallu 297 pieds pour arrêter. 164 pieds ont été perdus durant les deux secondes. Durant ces deux secondes, le conducteur qui se déplace à 90 kilomètres l'heure, alors ici, il se met à appliquer les freins et, ceci, il faut 133 pieds pour une voiture par une journée normale.

1210 Mais maintenant, supposons une journée pluvieuse et ceci est bien documenté. On dit que le coefficient de la friction qui est justement les pneus qui frottent contre le pavé diminue à 0,3 par une journée pluvieuse.

1215 Alors, je vais modifier ceci pour y inscrire 0,3. Et maintenant, je vais recalculer. Et maintenant, vous voyez qu'on a les données au sujet de la collision. Voici où l'auto a arrêté. L'auto est en effet en principe passée l'autobus. Il lui a fallu 543 pieds pour arrêter par une journée pluvieuse.

1220 Alors, l'impact de cette collision, quel serait l'impact? Bien, ce serait l'équivalent de lancer 4,1 tonnes sur 42 pieds de hauteur sur l'autobus. Ce serait l'équivalent de l'impact. Et l'auto est plus légère qu'un camion. Mais alors, regardons le dommage qui serait causé par un camion, un camion lourd.

1225 Alors, imaginons que ça va être de nouveau une belle journée où la route est sèche. Il fait beau, la route est sèche et nous avons déjà une collision, même par une journée non pluvieuse. Si on enlève le temps de décision, disons que le chauffeur d'autobus n'avait pas besoin de temps pour décider, alors nous n'avons pas de collision, mais je crois que c'est une situation quotidienne parce qu'un camion normalement va le voir en temps utile, va se mettre à ralentir parce qu'il a suivi l'autobus et il sait que l'autobus y est, donc il est prêt à réagir. Mais le jour où j'ai rasé mourir, ça ne s'est pas produit, même si cette personne suivait l'autobus et aurait dû savoir que l'autobus était là.

1230 Vous savez, parfois les gens écoutent la musique ou sont aux prises avec un moustique qui se trouve à côté d'eux au volant et il pourrait s'agir de quelques secondes de distraction pour causer un accident dans pareille situation. Deux secondes, disons, oui. Même deux secondes,

1235 c'est suffisant. Donc l'impact de ceci serait l'équivalent de 37 tonnes qui seraient lancées sur cet autobus de 32 pieds de hauteur. Imaginez que je me dis que je devrais démissionner de cet emploi très bientôt.

1240 Alors, nous pouvons jouer à ce jeu des possibilités pendant des jours, comme je l'ai fait, et le plus que j'examine ceci, le plus que je suis convaincu que cette route va causer des morts tôt ou tard, tout comme elle le fait, même sans des monstres de 30 tonnes qui empruntent cette route.

1245 J'aimerais vous faire remarquer et vous démontrer que ceci est fondé sur une analyse scientifique et non pas sur des suppositions. Voici les lois qui ont été appliquées, les lois scientifiques que j'ai appliquées et les calculs que j'ai utilisés pour faire ces calculs. Et vous allez voir ceci dans mon mémoire écrit, ce qui vous permettra d'étudier, de constater la validité de ceci.

1250 Donc, en conclusion, vous avez remarqué que les routes 105 et 301 ne sont pas convenables et ne peuvent supporter un tel projet.

1255 Madame la présidente, monsieur le commissaire, si vous recommandez que ce projet soit autorisé à aller de l'avant, veuillez inclure dans votre recommandation que ce projet exigera une nouvelle grande route qui pourra supporter cette opération. Si une nouvelle grande route n'est pas possible, ce projet est impossible aussi. Parce que c'est la seule route pour se rendre aux grands centres urbains pour la population locale et cette route ne peut être monopolisée par une corporation privée.

1260 Il y a des solutions qui sont meilleures et plus sensées, et nous devons opter pour ces solutions. Donc, en conclusion, j'exige que la province mette la sécurité de ses citoyens avant tout autre intérêt, avant les intérêts des corporations privées, avant les intérêts des responsables du gouvernement qui n'ont pas de vision.

1265 J'ai un autre mémoire au sujet du manque de démocratie, mais je ne sais pas si le temps me permet de faire une telle présentation.

LA PRÉSIDENTE :

1270 Vous pouvez prendre autour de cinq minutes pour cette partie? Vous pouvez prendre dix minutes.

M. ZENON CHMIELOWSKI :

(TRADUCTION) Merci. La démocratie. Une grande question, un grand enjeu dans le

1275 présent projet. Chaque seconde, un enfant vient au monde sur cette terre et, à partir de ce moment jusqu'à ce qu'il tire son dernier souffle, nous avons seulement un certain nombre de façons de savoir survivre sur la planète et on dit que chaque être humain est l'auteur de sa propre histoire.

1280 Bien évidemment, ceci ne peut être vrai que dans une société équitable et démocratique fondée sur l'équité et le respect mutuel, et où on respecte les valeurs avant tout, les valeurs du peuple comme fondement de la liberté et de la prospérité. Et dans une telle société, chacun peut devenir l'auteur de sa propre histoire, mais on devrait croire que ceci ne serait pas difficile.

1285 Ici au Canada, après tout, nous sommes dans un pays qui se proclame un pays libre, son système démocratique et qui en est fier. Et quand un politicien canadien voyage à l'étranger et il dit aux autres pays qu'ils ont des lacunes dans le domaine des droits de la personne, nous sommes fiers et heureux d'être Canadiens, un pays qui peut se permettre de faire des leçons à d'autres pays en ce qui concerne la démocratie et la liberté. Mais nous avons été tellement
1290 fortunés parce qu'ici au Canada, nous avons une Charte des droits et des libertés et nous nous respectons mutuellement.

Nous croyons fortement à la démocratie, qui est un mot qui signifie tellement. Mais est-ce que nous savons vraiment ce que c'est que vivre dans une société démocratique? Est-ce que
1295 nous savons quels sont nos droits et nos obligations? Savons-nous qu'est-ce que la démocratie et quels sont ses principes de base?

Peut-être certains d'entre nous prennent la démocratie pour acquis. Et peut-être certains
avons oublié notre histoire, et comment nous avons atteint et conquis notre droit démocratique et
1300 quelles sont les autres possibilités.

Moi, j'ai été né et élevé dans un pays dominé par le communisme soviétique et donc, je ne suis pas sans connaître les alternatives. Je sais à quoi ressemble le manque de liberté et je reconnais les symptômes de la maladie non démocratique. Je connais la peur qu'on connaît
1305 lorsqu'on grandit où tout est défendu, où les parents ont même peur de partager leurs opinions auprès de leurs enfants. Et je sais ce que c'est de vivre dans un pays où on sait qu'on n'a aucun droit, où ce sont les autres qui décident comment vous allez vivre et comment vous allez mourir.

J'ai quitté mon pays, la Pologne, il y a environ 25 ans et j'ai laissé derrière moi ma famille,
1310 mes amis et j'y ai laissé mes mémoires, mes rêves, et j'ai tout quitté pour pouvoir prendre racine dans un nouveau pays, dans un nouveau foyer. Et ce nouveau foyer devait être le Canada, dans cette terre promise. Je pouvais faire tout ce que je voulais en profitant de la liberté et des opportunités qui s'offraient à moi. Je pouvais faire un nouveau début et avancer dans ma vie.

1315 Mais, tout ce que je voulais, c'était un foyer, une famille, la paix et la sécurité. Je

voulais la sécurité à l'égard des oppressants, des dictateurs, des officiels corrompus et de tout ceci qui vient s'ingérer, qui vient brutalement dans la vie d'une personne et qui dit: «Maintenant, vous allez faire ceci ou vous allez faire cela parce que c'est moi qui vous l'ordonne. »

1320 Ici, au Canada, je n'avais pas à craindre ceci parce que nous étions dans une démocratie et je me sentais en sécurité. Mais est-ce que c'était une illusion? Parce qu'ayant choisi un coin paisible, loin des problèmes de la ville, des bruits, de la pollution et des grandes foules, et le moment était venu d'édifier ma nouvelle vie. Il a fallu des années d'instruction, d'éducation, de construction, et tout ceci avec un sens d'accomplissement et dans la grande sécurité. Je
1325 construisais un nouveau patrimoine que je pouvais léguer à mes enfants et à mes petits-enfants. Et j'ai consacré à ce rêve les meilleures années de ma vie.

Souvenez-vous, le Canada, cette démocratie était le garant de cet avenir et de la sécurité de cet avenir. Maintenant, 25 ans plus tard, lorsque je ne suis plus un jeune de 25 ans qui peut
1330 commencer encore à nouveau, je me sens que peut-être le moment est venu de me déraciner de nouveau.

Est-ce que la sécurité sous le parapluie de la démocratie n'était qu'une illusion? Est-ce que le Canada n'a pas protégé mon droit d'être l'auteur de ma propre histoire? Est-ce que encore
1335 une fois quelqu'un d'autre à part moi, quelqu'un d'autre qui a des différentes valeurs, aurait l'autorité de devenir l'auteur de mon histoire, de ma pièce au lieu de moi? Pourquoi est-ce que je me trouve encore une fois confronté à cette émotion de vivre dans un pays où il n'y a pas vraiment de liberté, où les droits de la personne ne sont qu'une illusion?

1340 Durant ces audiences, un responsable du gouvernement canadien a dit que les gens n'ont pas de droit, qu'ils n'ont pas de mot à dire dans des décisions prises par une municipalité ou par une MRC. Ces mots m'ont frappé au cœur. Les Canadiens n'ont pas de droit. Imaginez-vous donc quand on entend ces mots exprimés par un officiel canadien dans une réunion publique!

1345 Je comprends maintenant pourquoi les autorités locales et le maire de Danford Lake n'ont exprimé aucune crainte en ce qui concerne leur approche dictatoriale en s'opposant aux citoyens qu'ils sont pourtant censés représenter et protéger, et en manquant de respect avec des gestes et des comportements qui ne sont pas dignes des responsables élus. Là, je comprends pourquoi ils ont le courage de faire ceci. C'est parce qu'on les a encouragés à plus haute instance
1350 gouvernementale. C'est quelqu'un d'une instance plus élevée qui a dit que les gens de ce pays n'ont pas de droit.

Alors, avec un tel encouragement, croire qu'on peut justement dicter aux gens plutôt que de leur permettre de voter et qu'on a le droit de travailler contre les gens plutôt qu'en leur faveur, et
1355 de leur mentir et de les manipuler, tout pour accomplir un but.

Je vois que la démocratie canadienne est en danger parce qu'elle est trop faible et trop

1360 facilement contournée par les renards rusés qui habitent parmi nous et je crois que le système
tente d'être équitable envers tous, y compris ceux qui veulent en abuser. Le conseil local de cette
municipalité a clairement abusé de la démocratie en refusant aux gens le droit d'avoir la voix qui
leur appartient, qui est un principe très de base de toute société démocratique. Et pourtant, ce
conseil continue d'être reconnu comme un corps légal qui a toutes les fonctions nécessaires.

1365 Je peux tout simplement supposer que les autorités supérieures qui appuient les
responsabilités de ce conseil sont impliquées dans ce scandale. Ce monde nous appartient à
tous. La Terre appuie et supporte, soutient la vie de toutes les créatures de la Terre pendant des
millions d'années pour en arriver où nous en sommes aujourd'hui. Et là, je ne sais pas si je
devrais en être fier. Parce que pour la sauvegarde de cette Terre, on n'aurait jamais dû laisser les
Blancs entrer dans ces territoires parce qu'elle ne serait pas marquée, cicatrisée et elle garderait
1370 sa beauté non ternie pour toujours.

Comme il en est aujourd'hui au Canada, dans un pays supposément développé, nous
sommes en train de démontrer un comportement sauvage de faire un trou, de le remplir de
matières toxiques dans un pays qui est très fier de son statut à travers le monde et de sa
1375 technologie, de toutes sortes de manières, alors qu'on fait cette façon insensée et on est prêt à
même risquer le bien-être et la santé de ses citoyens.

La société est en train de décider que les gens n'ont pas tous les mêmes droits, que les
gens qui vivent dans les grandes villes vont avoir le droit de remplir et de détruire la vie dans les
1380 territoires auxquels ils n'ont rien eu à voir mais pour détruire la vie des gens qui y vivent.

Donc, ce dépotoir était peut-être... si c'était la solution la moins chère, jusqu'à quel point
l'économie va être une excuse pour commettre des crimes? Comme je l'ai dit, pour tuer
beaucoup de gens, de vies, la nature, etc., au lieu de prendre un pistolet, on les tue d'une autre
1385 façon. Parce que ces solutions soi-disant sont économiques. Donc, on suppose qu'on a le droit
d'exposer des enfants à des substances mortelles ou aussi à des autoroutes qui sont tellement
dangereuses qu'elles peuvent causer des tragédies, la perte de vie.

Je suis dégoûté de faire partie de la race humaine, de cette race humaine de ce siècle,
1390 de l'arrogance de l'homme, et son orgueil n'a pas de limite comparé aux millions d'années où la
vie a évolué sur la Terre. Nous sommes ici pour une fraction de cette vie terrestre. On est né, on
vit notre vie, on disparaît dans la poussière et nous sommes prêts à laisser derrière nous des legs
de déchets, de maladies, de destruction sans égard aux conséquences qui vont durer pendant
des générations et des générations, et que nous laissons à nos enfants.

1395 Quelle sorte de créature malfaisante et malpropre, non seulement physiquement, parce
que nous sommes corrompus. On parle de nettoyer, on parle de Kyoto. On parle de réduire les

1400 émissions d'effet de serre en créant des montagnes de déchets et en polluant l'air que nous respirons. Et pour faire tout ça, on est prêt à tuer. Tuer les passagers dans les autobus, dans les voitures, dans les camions. Si ça vous a l'air un peu maladif, eh bien ça l'est.

1405 Nous ne serons pas ici pour voir la fin des hommes, les maladies que nos enfants souffriront. Mais nous sommes ici maintenant et il nous appartient de décider comment nous allons façonner l'avenir. Il nous appartient de voir... par exemple, le petit garçon de 8 ans qui a parlé il y a quelques jours, où il a vu un hibou, va être capable de continuer à le voir. On a eu l'opportunité de redéfinir tout ça et de s'appeler des humains.

1410 Et le souhait: que les autorités de cette province puissent voir la sagesse des gens du Québec qui choisissent de respecter les voies de changement en apportant des solutions qui sont pour le bien de tous.

1415 Alors, je voudrais aussi citer une autre personne du gouvernement qui a dit: «On a procrastiné un peu.» Oui, il a procrastiné et maintenant, nos vies, nos foyers, nos rêves sont menacés. Ils ont procrastiné et maintenant, cinq minutes avant l'échéance, ils veulent une solution rapide pour sauver leur job, pour montrer au ministre que le travail a été fait et quelle sorte de travail ils ont fait.

1420 Ils ont échoué devant le ministère, ils ont vraiment échoué devant les Canadiens et ils ne sont pas arrivés à une solution valable. Ils ont pris la plus facile, la pire et pas de soumission, pas de recherche, tout simplement une solution au hasard comme ça, sans recherche. Et avec le support de la municipalité, de la MRC et d'Alleyne-et-Cawood, ils ont causé énormément de problèmes dans le tissu social, alors qu'on a proposé ce genre de chose pour approbation aux citoyens.

1425 Donc, j'encourage le gouvernement du Québec de prendre soin de garder la démocratie, de redéfinir la perte de ces territoires afin de s'assurer que personne n'ait le droit d'enfreindre les lois des Québécois et d'être capable de dire qu'ils n'ont pas enfreint aucune loi.

1430 J'espère qu'à cette audience qui est une valve de sécurité pour protéger les gens et de ramener la dignité aux gens de Danford Lake et dans la région, et leur redonner le droit et les libertés qui ont été enlevés par ceux qui se sont perdus. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

1435 Ce n'est pas une question, c'est juste une information que je vous donne. Il y a la convention d'Aarhus qui a été signée par près de 50 pays, ces pays sont membres de la Commission économique européenne des Nations-Unies et, cette convention, elle est ouverte

pour signature pour l'ensemble des pays du monde, mais le Canada et les États-Unis font partie de l'organisation.

1440

Cette convention stipule plusieurs éléments ou différentes formes pour donner des droits en matière d'accès à l'information, de participation du public et de justice en matière d'environnement. Je pense que c'est important que vous la connaissiez et que vous puissiez demander à vos élus : est-ce qu'un jour, le Canada adhèrera à cette convention? Vérifiez sur le site Internet parce que, vous savez, on parle beaucoup des gaz à effet de serre et tout ça, mais en matière de démocratie, il y a aussi du travail à faire et ce n'est pas assuré non plus qu'on ait toujours un BAPE dans sa fonction actuelle.

1445

Et souvent les gens nous disent : «C'est bien la participation publique mais il faudrait qu'elle soit plutôt vraiment qu'on entende les gens au moment où les projets sont développés.» Et c'est un peu le principe qui est inscrit dans cette convention. Alors, merci pour votre témoignage.

1450

M. ZENON CHMIELOWSKI :

1455

(TRADUCTION) Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Vous pouvez vous présenter.

1460

M. ROBERT ROWAN :

Madame la présidente, monsieur Labrie, j'ai suivi pour la présentation de mon bref le modèle suggéré sur votre site Web, donc me présenter au début. Mon nom est Robert Michael Rowan. Je suis un exemple de la dualité culturelle et linguistique locale.

1465

L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE

Je parle en mon nom et au nom de mes ancêtres. Je vous parle du cœur. Mes ancêtres, les Rowan, les Rabi, les Mallette, les de Maisonneuve qui ont tous convergé dans cette région au milieu du XIXe siècle.

1470

Frank Rowan, un forestier, un draveur, un Irlandais qui a fui la famine en Irlande pour s'établir à Ferme-Neuve en 1870 juste au nord d'ici. Hyacinthe Rabi, un Français, pionnier, fermier, il s'est établi à Notre-Dame-de-la-Salette vers 1838, un des premiers pionniers de la région, c'est tout près d'ici. René Sauvageau, sieur de Maisonneuve, premier médecin de Montréal en 1672 est parent du fondateur, ancêtre de ma grand-mère de Maisonneuve, mariée

1475

1480 Rowan. Et Pierre Mallette, établi à Montréal en 1652, a vendu ses terres à Marguerite Bourgeoys pour y établir l'Hôtel-Dieu de Montréal . Son descendant Louis, un patriote qui a perdu son foyer et sa terre à Saint-Benoît d'Oka, le village martyr des Patriotes, s'établit en Outaouais à Notre-Dame-de-la-Salette en 1838.

1485 En leur nom et en mon nom, je vous supplie de convaincre la ministre responsable de l'Environnement, madame Line Beauchamp, de ne pas détruire la terre qui leur était si chère, cette terre qui nous appartient aujourd'hui mais qui appartiendra demain à nos descendants.

Je vous remercie, madame Journeault, membres de la commission, je voudrais vous remercier pour avoir permis d'exprimer nos opinions. Merci.

1490 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Nous allons prendre un peu de temps pour aller dîner, puis on revient à 14 h. Il n'y a pas de rectification? Alors, 13 h 30. Vous aviez une rectification? Cet après-midi, vous pouvez le faire? On recommence tout à l'heure.

1495

1500 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

1505 _____
LISE MAISONNEUVE, s. o.